

Pour y arriver, nous devons tout d'abord nous retirer de la course aux armements et renoncer à nos pactes militaires régionaux, comme ceux de l'OTAN et du NORAD et ensuite adopter une politique étrangère indépendante, afin que le Canada exerce une plus grande influence, notamment dans le tiers monde, en vue de l'établissement d'une communauté mondiale digne de confiance. J'estime aussi que nous devrions reconnaître la Chine continentale sans délai et nous assurer qu'elle siège au Conseil de sécurité des Nations Unies. Comment peut-on songer à parler d'une communauté mondiale lorsque le pays qui contient le quart de la population du globe n'y est pas représenté? Il est ridicule de penser à un organisme mondial qui ne compte pas la Chine continentale parmi ses membres ou tout autre pays qui n'appartient pas aux Nations Unies.

• (5.40 p.m.)

Cela prendra du temps. Tant que nous continuerons à hésiter et à remettre les choses au lendemain, rien ne se fera. Si nous continuons à chercher des échappatoires, les Nations Unies s'affaibliront de plus en plus jusqu'au jour où, comme la Société des nations, elles seront tout à fait déphasées et disparaîtront. Cela ne se fera pas du jour au lendemain. L'histoire nous enseigne qu'il a fallu longtemps pour que l'État-nation évolue et devienne ce qu'il est aujourd'hui. Si nous remontons en arrière, nous constaterons qu'à l'origine, il y avait des unités tribales. Celles-ci se sont graduellement constituées en villes, en états et en royaumes. Il a fallu très longtemps pour que de ces royaumes surgisse l'État-nation. Aujourd'hui, nous devons aborder un autre âge avec une organisation internationale ou une forme quelconque de fédération mondiale.

Je tiens à répéter une fois de plus que nous devrions renvoyer cette motion au comité. Espérons que cette résolution y sera l'objet de travaux constructifs et que ceux-ci seront autant que possible inclus dans la loi. J'aurais aimé que le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand), qui a bien voulu inscrire cette motion à l'ordre du jour, ait parlé sur ce ton lorsque certains d'entre nous s'efforçaient d'obtenir que certains aspects du problème nigérian soient discutés aux Nations Unies. C'était là un des problèmes auxquels nous avons tous fait face. Certains députés m'ont déçu, surtout le député de Notre-Dame-de-Grâce, qui n'a pas appuyé nos efforts en vue de faire discuter une partie du problème nigérian aux Nations Unies. Si mes sources sont exactes, le député de Notre-Dame-de-Grâce est chargé, dans le caucus libéral, des affaires

extérieures et de la défense. J'espère qu'il réussira à faire accepter ces idées par certains de ses collègues. Si j'en crois mon expérience à la Chambre, je pense qu'il aura besoin d'un peu de chance.

Le Canada est respecté dans le monde entier. La plupart des gens, y compris le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault) qui a passé quelque temps aux Nations Unies, conviennent qu'on a pour nous plus de respect que pour tout autre pays, certainement plus que les États-Unis, l'Union soviétique ou n'importe laquelle des grandes puissances. Grâce à cela, nous pouvons montrer la voie dans bien des domaines. Le domaine dont nous parlons est le seul où nous puissions le faire dans un proche avenir. C'est une question de vie ou de mort, pour l'existence même non seulement du Canada et de notre société mais pour la communauté mondiale tout entière.

M. F. J. Bigg (Pembina): Monsieur l'Orateur, je tiens à me joindre aux autres députés pour féliciter le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand) d'avoir présenté cette motion. Il s'agit d'une motion d'initiative parlementaire et c'est tout à son honneur. Elle ne doit pas être ignorée pour autant. Elle est très importante.

Les Nations Unies ont été une expérience de fédéralisme mondial. De quelque nom qu'on l'appelle, c'est une réplique de l'ancienne Société des nations. Malheureusement, nous avons répété en 1945 la même erreur que celle que nous avions commise au sujet de la Société des nations. Je dis «nous», car le Canada a été l'un des promoteurs de l'idée des Nations Unies. Après avoir rédigé les neuf dixièmes de la Charte d'une façon très acceptable, nous avons négligé un pouvoir très important, celui d'imposer la paix.

Plusieurs députés ont rappelé l'éminente dignité de l'être humain. Il consent à s'organiser, à se sacrifier et à écouter n'importe quelle propagande dont une partie est acceptable ou non suivant le côté d'où le vent souffle. Nous sommes capables de mener, comme un troupeau, des millions de gens à la mort. Il est très difficile de réunir un petit pourcentage de gens résolus à imposer la paix. Ces deux termes semblent incompatibles mais je n'estime pas qu'ils le soient nécessairement. Ils proviennent de la même source et présentent le même intérêt.

La puissance nous est nécessaire. Elle peut servir pour le bien tout comme pour le mal. Les humains ont la mauvaise habitude de s'organiser en misant sur leurs armes, de faire appel à l'enthousiasme et même aux sentiments nobles pour des mauvaises causes.